

Winterthour, octobre 2025

Votre nouvelle police d'assurance pour 2026

Nous sommes heureux de pouvoir vous accompagner en tant que partenaire santé tout au long de l'année à venir – merci pour votre confiance! Nous avons à cœur de répondre au mieux à vos attentes. C'est pourquoi SWICA est à votre écoute 24 heures sur 24. Vous pouvez nous joindre à toute heure du jour et de la nuit par téléphone, via notre application ou en ligne. Et si vous préférez un contact direct, nos conseillères et conseillers compétents vous accueillent sur plus de 40 sites en Suisse pour répondre personnellement à vos demandes.

En pièce jointe à cette lettre, vous recevez votre police SWICA pour l'année 2026 dans une nouvelle présentation transparente, avec toutes les informations relatives à votre couverture d'assurance. En raison de la hausse des coûts de la santé, une adaptation des primes est malheureusement inévitable cette année dans certaines régions. SWICA s'engage à différents niveaux pour réduire durablement les coûts. Ainsi, grâce à une restructuration, nous avons considérablement réduit nos charges administratives au cours des douze derniers mois. Dans le même temps, nous travaillons avec de nombreux partenaires du secteur de la santé sur des offres médicales intégrées, garantissant des soins à la fois efficaces et de qualité. Nous entendons également intégrer systématiquement les progrès de la médecine et les avantages de la transition numérique. Bien entendu, en tant que cliente ou client de SWICA, vous serez au courant de nos nouvelles offres.

Votre situation personnelle évolue? Par exemple, vous mettez fin à votre activité professionnelle en Suisse, vous vous établissez à l'étranger ou commencez une nouvelle activité ou une activité annexe? Ou vous êtes à la retraite et percevez une rente d'un pays étranger? N'oubliez pas de nous communiquer rapidement ces changements de situation. Les Conditions spéciales des produits d'assurance Completa Top, Completa Forte, Completa Praeventa, Supplementa, Denta, Optima et Hospita ont connu quelques modifications, qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026. À compter de 2026, les accidents dentaires sont inclus par défaut dans l'assurance complémentaire des soins dentaires Denta. Ces modifications n'ont pas d'impact sur votre prime. Les modifications sont décrites à l'adresse swica.ch/telechargements et s'appliquent à tous les preneurs et preneuses d'assurance de ces produits. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande personnelle.

Je suis heureux de continuer à vous accompagner en 2026. Parce que la santé passe avant tout.

Veuillez recevoir mes salutations les meilleures.

Dr Reto Dahinden
CEO

Distinctions pour la meilleure satisfaction clientèle swica.ch/satisfaction-clientele



- 1^{re} place, Ampuls 2025
Enquête de satisfaction



- 1^{re} place, bonus.ch 2025
Enquête de satisfaction



- 1^{re} place, comparis.ch 2025
Enquête de satisfaction